

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAN, IRAK

N° 46 – du 30 novembre au 7 décembre 2023

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : IMPACT DU CONFLIT SUR LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

Le Proche Orient est structurellement fragile du point de vue de sa sécurité alimentaire. Avant la Covid-19, 12% de la population de l'ANMO était sous-alimentée et en 2020, 20% des personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère dans le monde étaient de la région ANMO. En 2022, l'index global de sécurité alimentaire place en dernière position la Syrie (113^{ème}), tandis que l'Égypte est à la 77^{ème} position, la Jordanie 47^{ème} et Israël 24^{ème}.

Le conflit en cours exacerbe les tensions sur le secteur agroalimentaire. Dans la bande de Gaza, la saison de récolte des olives, qui s'étend d'octobre à novembre, est compromise dans les zones où les fermiers ne peuvent plus accéder à leurs terres. Dans l'enclave, qui dépendait déjà de l'aide alimentaire avant le conflit, l'état des stocks d'eau et de nourriture est catastrophique. L'entrée de camions via le poste frontière de Rafah est largement insuffisante (650 camions entre le 21 octobre et le 8 novembre, contre une moyenne ante-conflit de 500 camions par jour). Le seul moulin de la bande Gaza est à l'arrêt faute d'électricité et toutes les boulangeries sont fermées dans le nord de l'enclave. Dans le sud de Gaza, les difficultés d'accès à l'eau et la nourriture sont similaires. D'après l'OCHA, le pain est distribué par intermittence, et l'eau en provenance d'Égypte « ne répond qu'à 4% des besoins en eau des habitants par jour ».

En Cisjordanie, les expropriations des fermiers palestiniens s'accroissent depuis le début du conflit, des vergers et oliveraies ont été rasés par les colons israéliens. Si les échanges commerciaux se poursuivent dans la mesure du possible, leur fluidité se détériore du fait de mobilités internes difficiles. Le secteur agroalimentaire est également à l'arrêt en raison de l'absence de matières premières et d'électricité.

En Israël, la production agricole est fortement touchée par le conflit, en raison de l'impossibilité d'accéder aux exploitations dans le Sud et le Nord du pays, mais aussi en raison du manque de main d'œuvre. L'armée a interdit presque toute activité agricole dans un rayon de 7 kilomètres autour de la bande de Gaza alors qu'a lieu la saison de plantation des pommes de terre dans cette zone surnommée la « grange à légumes ». La situation est également critique dans le Nord du pays, où une bande de 5 km le long de la frontière a été évacuée. Les fermes de cette zone produisent 40 % des fruits subtropicaux du pays et environ 50% de ses œufs. Une raréfaction accrue de la main d'œuvre est à l'œuvre. Le secteur agricole employait 74 000 personnes en 2021, dont 30 000 ressortissants étrangers dont 8 500 ont quitté Israël depuis le début de la guerre. Par ailleurs, 9 000 Palestiniens employés dans l'agriculture israélienne ne sont plus autorisés à travailler. Le gouvernement israélien multiplie les contacts diplomatiques pour faire venir des travailleurs agricoles, notamment d'Asie.

Au Liban, outre l'évacuation de la zone frontalière qui compromet la récolte des olives, l'utilisation par Israël de bombes au phosphore blanc dans le Sud du Liban aurait causé une centaine d'incendies, détruisant quelque 462 hectares de terrains boisés, ainsi que 20 hectares d'oliveraies et des terres agricoles.

LE CHIFFRE À RETENIR

29%

INFLATION ALIMENTAIRE
MOYENNE DANS LA
RÉGION MENA

Service Économique Régional de Beyrouth

ÉGYPTE

1. NOUVELLE DÉGRADATION DES PERSPECTIVES DE CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE ÉGYPTIENNE.

Le gouvernement égyptien a abaissé de 0,7 point de pourcentage ses prévisions de croissance pour l'exercice budgétaire en cours, selon les déclarations faites dimanche 3 décembre 2023 par la Ministre du Plan et du Développement économique, Hala El Said. Selon la Ministre, la croissance devrait s'établir à 3,5% au cours de l'exercice en cours (juillet 2023 à juin 2024), en baisse par rapport à sa précédente prévision de 4,2 % datant du mois dernier. « Ces prévisions pourraient augmenter ou diminuer un peu en fonction de l'impact de la guerre entre Israël et le Hamas sur nos frontières », a ajouté la ministre. Au mois d'octobre 2023, plusieurs institutions internationales avaient déjà dégradé les perspectives de croissance égyptienne pour l'exercice budgétaire 2023/24.

Prévisions de croissance actualisées par exercice budgétaire	2021/22	2022/23	2023/24
Ministère des finances (MoF)	5,4%	4,2%	3,5%
Fonds Monétaire International (FMI)	6,7%	4,2%	3,6%
Banque Mondiale (BM)	6,6%	4,2%	3,7%
Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD)	7,1%	4,2%	4,3%

2. NOUVELLE PROGRESSION DES ÉCHÉANCES DE LA DETTE EXTÉRIEURE.

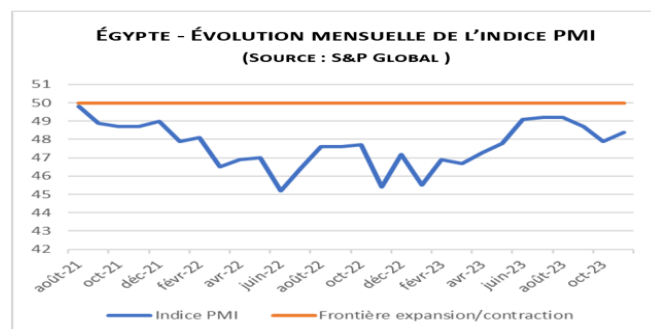
Selon les [dernières projections de la Banque centrale d'Égypte](#), le pays devrait consacrer au moins 42,3 Mds USD au remboursement de sa dette extérieure en 2024. L'Égypte devra ainsi payer 32,8 Mds USD (20 % de la dette extérieure totale) pour honorer ses obligations à moyen et long terme en 2024. Cela représente une augmentation de 3,6 Mds USD par rapport aux estimations de septembre de la BCE. Le pays devra aussi rembourser 9,5 Mds USD supplémentaires de dette à court terme au cours du premier semestre 2024. La plus grande partie des échéances sont prévues pour février et mars 2024. Pour mémoire, la dette extérieure de l'Égypte a quadruplé au cours de la dernière décennie, atteignant un niveau de 164,7 Mds à la fin de l'exercice budgétaire 2022/23. Selon les derniers chiffres de la BCE, la dette extérieure équivaut désormais à environ 40,3 % du PIB. Plus des deux tiers (68,4%) de la dette extérieure du pays sont libellés en USD et seulement 11,1 % sont libellés en euro.

3. DOUBLEMENT DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE AU 1^{ER} TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023/2024.

Calculé en glissement annuel, le déficit budgétaire de l'Égypte a presque doublé au 1^{er} trimestre de l'exercice en cours (juillet à septembre 2023). [Les chiffres du dernier rapport mensuel du ministère des Finances](#) montrent que le déficit s'est creusé pour atteindre 3,9 % du PIB au premier trimestre de l'exercice 2023/24, contre 2,1 % un an plus tôt, en grande partie à cause du renchérissement des taux d'emprunts. Les paiements d'intérêts ont plus que doublé : l'Égypte a dépensé 477,5 Mds EGP (154,5 Mds USD) pour le service de la dette au cours du T1 2023/24, contre 216,9 Mds EGP versés au cours de la même période l'année précédente. Les projections sur l'ampleur du creusement du déficit au cours de l'année divergent : le FMI s'attend à ce que le déficit atteigne 10,7 % du PIB sur l'exercice en cours, alors que le gouvernement égyptien estime que le déficit se maintiendra à 7 % du PIB (après 6 % en 2021/22).

4. TROIS ANS DE CONTRACTION DE L'INDICE PMI.

Si la confiance des entreprises plafonne à des niveaux historiquement bas, notamment en raison d'une inflation élevée, l'activité commerciale du secteur privé « non pétrolier » en Égypte s'est contractée à un rythme plus lent en novembre 2023 que le mois précédent selon [le dernier indice PMI de S&P Global](#). L'indice PMI du pays est passé à 48,4 contre 47,9 en octobre et reste donc inférieur à la barre des 50 (qui sépare la croissance de la contraction), soit le 36^{ème} mois consécutif de déclin de l'activité commerciale. Depuis trois ans, l'Égypte fait face à un ralentissement du développement du secteur privé qui pénalise sa croissance et témoigne du manque de confiance des investisseurs.



IRAK

1. EXPORTATIONS DE PÉTROLE - NOVEMBRE 2023.

Les recettes pétrolières de l'Irak ont atteint 8,5 Mds USD en novembre, en baisse par rapport au mois précédent (9,6 Mds USD). Il s'agit de la première

baisse après quatre mois consécutifs de hausse. Cela est attribuable à la fois à une baisse du prix du baril exporté (82,7 USD contre 87,6 USD en octobre) et à la diminution des volumes exportés (3,43 Mbj en septembre contre 3,55 Mbj le mois précédent) - attribuable à une diminution des volumes exportés du Sud de l'Irak après un niveau record en octobre 2023. Sur les 11 premiers mois de l'année, les recettes pétrolières s'élèvent ainsi à 89,3 Mds USD, contre 107,8 Mds USD un an plus tôt.

2. RÉDUCTION DE LA PRODUCTION DE PÉTROLE (-0,2 M B/j)

Lors de la réunion de l'OPEP+ du 30 novembre, l'Irak a annoncé une réduction unilatérale de sa production de pétrole au 1^{er} trimestre 2024 de 220 000 barils par jour, afin de soutenir le prix du baril. Cette réduction volontaire s'ajoute à celle de 211 000 b/j, précédemment annoncée par l'Irak en avril 2023. Le ministère du Pétrole a ainsi annoncé que la production irakienne baissera à 4 Mb/j entre janvier et mars 2024 – contre 4,2 Mb/j constatés en octobre 2023.

3. INVESTISSEMENT DE 3 MDS\$ DU FONDS SOUVERAIN SAOUDIEN PIF.

Le Fonds souverain saoudien *Public Investment Fund* (PIF) a signé le 6 décembre avec l'*Iraq Development Fund* (IDF) un engagement d'investissements à hauteur de 3 Mds USD dans plusieurs secteurs de l'économie irakienne, dont les infrastructures, le secteur minier, l'agriculture, l'immobilier et les services financiers. L'annonce de ce programme d'investissements avait été faite par le PIF en mai dernier. Ces investissements seront gérés par une entité dédiée, la *Saudi-Iraq Investment Company*. La collaboration avec l'Irak s'inscrit dans la stratégie régionale du Fonds saoudien. Le PIF a déjà établi des véhicules d'investissements avec Bahreïn, l'Égypte, la Jordanie, Oman et le Soudan.

4. TRANSFERT DE LA GESTION DES AÉROPORTS À UNE ENTITÉ SOUS TUTELLE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS.

Le Conseil des Ministres a annoncé fin novembre le transfert de la gestion des aéroports, initialement rattachée à l'ICAA (*Iraqi Civil Aviation Authority*) vers le ministère des Transports (MoT). Cette nouvelle entité sous tutelle du MoT a été nommée *General Company for Airports and Air Navigation*. L'ensemble des employés et actifs aéroportuaires (ainsi que l'ensemble des engagements juridiques, techniques et financiers) seront transférés à cette nouvelle entité.

IRAN

1. ADOPTION DE LA 1^{ÈRE} LOI DE RÉGULATION DE LA BANQUE CENTRALE.

Dans le cadre d'une évolution de la régulation du système bancaire, la loi réformant la régulation de la Banque Centrale a été adoptée par le Parlement, 16 ans après la présentation du projet initial. Cette loi établit un nouveau cadre concernant à la fois la responsabilité, la structure et les relations de la Banque Centrale avec l'État, par rapport à l'ancienne réglementation englobant l'ensemble de la politique monétaire – en vigueur depuis 1982 :

- **Principales évolutions :** **i)** la transformation du conseil de la monnaie et du crédit en « haut conseil » de 10 membres où la BCI détient proportionnellement plus de droits de vote par rapport à l'ancien format : 7 membres pour la BCI (+4 membres), 2 membres pour l'État (-3 membres), et 1 membre pour le système judiciaire (inchangé) ; **ii)** un meilleur contrôle de la BCI sur le système bancaire, (a) par l'ouverture d'un accès aux systèmes internes des banques (comptes, prêts, fonds, etc.) et (b) par l'introduction d'un représentant de la Banque Centrale au sein du CA de chaque banque ; **iii)** l'introduction d'un avis obligatoire du gouverneur de la BCI sur le projet de loi de finances, les plans quinquennaux et les nouveaux projets économiques et monétaires ; **iv)** pour les recettes en devises gelées à l'étranger, l'interdiction pour la BCI de les comptabiliser et pour l'État de les considérer comme réalisées ; **v)** la BCI ne peut plus prêter à l'État et aux entreprises publiques ; **vi)** en plus de sa mission principale de régulation de l'inflation, la BCI se voit officiellement confier les missions de soutien à la croissance économique et à l'emploi ainsi que de contribution au bon fonctionnement du secteur bancaire (ndlr : dans les faits, elle assurait déjà ces missions) et à la réalisation de la justice sociale.

- **Dispositions inchangées :** **i)** le droit de la révocation du gouverneur de la BCI par le PR est maintenu ; **ii)** l'État pourra continuer d'emprunter auprès des banques commerciales.

2. LA BANQUE CENTRALE ÉMET POUR LA 1^{ÈRE} FOIS DES TITRES OBLIGATAIRES EN DEVICES.

Le gouverneur de la Banque Centrale d'Iran (BCI) a annoncé que 100 M€ de titres obligataires *Murabaha* avaient été émis et intégralement achetés, via le centre d'échange de devises et d'or – nouvellement créé en vue d'améliorer la prévisibilité du marché des devises - afin de financer en devises la société de raffinage de gaz de Bidboland, dans le golfe Persique.

Il s'agit de la première émission de titres obligataires en devises par la BCI. Le gouverneur a indiqué que l'objectif de cette offre était de fournir des ressources en devises fiables (ndlr : dans un contexte où l'allocation de devises sur les différents marchés de change rencontre des difficultés depuis plusieurs mois) pour les projets de développement du pays. Concernant le centre d'échange, le gouverneur de la Banque Centrale a indiqué que celui-ci proposait un système de swap de devises et proposerait à l'avenir des titres à terme (forward). Le directeur général du centre a également indiqué qu'une nouvelle tranche de 100 M€ de titres en devises serait émise dans deux mois.

3. MALVERSION FINANCIÈRE D'UNE AMPLIEUR ÉCONOMIQUE INÉDITE.

Selon la presse locale, l'inspection de la présidence aurait révélé une affaire de malversation financière d'une ampleur économique inédite, dont le principal acteur serait l'importateur de thé « *Culture et industrie de Debsh* ». Cette société aurait bénéficié, entre 2019 et mi-2022, du taux de change préférentiel à l'importation de biens essentiels pour un montant total de 3,37 Mds\$ (2,8 Mds\$ sur les deux dernières années). La société aurait demandé auprès de la Banque Centrale une allocation de devises à taux préférentiel pour l'importation de thé Darjeeling d'une valeur de 14\$/kg mais aurait en réalité importé du thé kényan à 2\$/kg. La société aurait ainsi revendu sur le marché libre la part des devises inutilisées (entre 1,4 Mds\$ et 2 Mds\$), à un taux nettement supérieur à celui auquel elle les aurait initialement obtenues. Le chef du système judiciaire aurait ajouté qu'en 2022/2023, 70% des devises à taux préférentiel réservées au secteur du thé auraient été alloués à cette entreprise. Enfin, cette société aurait également bénéficié de près de 1,5 Mds\$ à taux préférentiel pour l'importation d'équipements de production, dont une partie pourrait également ne pas avoir été employée aux fins de ces importations.

4. SIGNATURES DE 7 ACCORDS DE COOPÉRATION AVEC CUBA.

A l'occasion d'un déplacement à Téhéran du président cubain, reçu par son homologue iranien, les deux pays auraient signé sept accords de coopération dans les domaines des sciences et technologies, santé, agriculture, énergie, mines, communication et médecine.

ISRAËL

1. HAUSSE DU COÛT DU FRET MARITIME.

Les menaces des rebelles Houthis (Yémen) contre les navires israéliens remontant la mer rouge font flamber les coûts des transports maritimes entre Israël et l'Asie (distance et assurance). La compagnie maritime israélienne Zim va ainsi modifier temporairement ses itinéraires. Les expéditions de voitures venues d'Asie sont reportées (au demeurant les parkings des ports sont pleins en raison de la baisse des achats et du manque de personnel manutentionnaire). Les exportations de potasse d'Israël vers l'Asie (deux tiers du total) sont aussi affectées.

2. RECRUTEMENT D'OUVRIERS AGRICOLES.

L'arrivée prochaine de 5 000 ouvriers du Malawi a été annoncée et un accord aurait été signé pour faire venir 10 000 Sri Lankais en Israël. Il s'agit de combler le départ des ouvriers agricole thaïlandais et de remplacer le personnel palestinien. Un accord avec le Viet Nam serait également en préparation. La dépendance de l'économie israélienne à l'égard de la main d'œuvre importée est mise en exergue par le conflit (mobilisation, départ de certains travailleurs asiatiques et suspension sine die de 90% des permis de travail accordés aux Palestiniens).

3. ELBIT SYSTEMS : AUGMENTATION DES COMMANDES ET PÉNURIES DE MAIN D'ŒUVRE.

ELBIT Systems (société israélienne d'équipements de défense) dont 80% du chiffre d'affaires est réalisé à l'étranger, fait actuellement face à une augmentation de son carnet de commandes et une pénurie de main d'œuvre. Ses résultats sur les 9 premiers mois de 2023 sont en hausse (4,3 Mds USD soit +8,6% sur un an) et la cible du groupe est d'arriver à 6,5 à 7 Mds USD par an. Sa marge opérationnelle est déjà supérieure à 10%. Toutefois, depuis octobre, 15% de ses employés en Israël ont été mobilisés (2 000 personnes). ELBIT doit donc se montrer créative pour combler ce manque: 100 retraités ont été réembauchés, 300 soldats ont été équipés de moyens de communication pour pouvoir continuer de travailler sous l'uniforme, les horaires de travail ont été allongés et les équipes réorganisées.

JORDANIE

1. EXÉCUTION BUDGÉTAIRE FIN SEPTEMBRE 2023.

Selon le Ministère des Finances (MoF), les recettes totales ont atteint un montant de 6,6 Mds JOD (9,2 Mds USD) lors des neuf premiers mois de 2023, soit une augmentation de +5,7 % en g.a. Elles sont composées à 99,4 % de recettes domestiques, complétées par l'aide budgétaire étrangère, sous forme de dons, qui a diminué de -69,1 % en g.a. pour s'établir à 38,7 M JOD (54,6 M USD). Les dépenses se sont élevées à 8 Mds JOD (11,2 Mds USD), en augmentation de +4,5 % en g.a. Ainsi, le déficit budgétaire connaît une diminution de -0,7 % et s'élève, en prenant en compte les dons, à 1,4 Md JOD (2 Md USD). Il représente -5,3 % du PIB, contre -5,6 % du PIB sur la même période en 2022. Fin septembre 2023, le montant de la dette, hors dette détenue par le Fonds d'investissement de la sécurité sociale (SSIF), s'élevait à 31,9 Mds JOD (44,9 Mds USD), soit 88,7 % du PIB -contre 88,8 % du PIB fin 2022. Ce chiffre inclut la dette des opérateurs WAJ et NEPCO qui atteint 8,8 Mds JOD (12,4 Mds USD).

2. ENERGIE - SIGNATURE D'ACCORDS EN MARGE DE LA COP28.

À l'occasion de la COP 28, le Ministre de l'énergie et des ressources minérales jordanien a signé 5 MoU pour lancer des études de faisabilité sur des projets de production d'hydrogène vert en Jordanie, avec Masdar (EAU), ACWA Power (Arabie Saoudite), Korean Electric Power Company (KEPCO) et Xenel International (Arabie Saoudite), ainsi que Catalyst Investment Management (Jordanie). Il a par ailleurs signé 3 MoU sur des projets d'efficacité énergétique, avec le ministère italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique, le Fonds canadien d'investissement international (CCC) et Guide House International (Allemagne). Le Ministre de l'énergie a également signé un accord avec Masdar pour développer un projet de centrale éolienne d'une capacité de 1 GW, avec un système de stockage d'énergie par batterie (BESS).

3. REMISE D'UNE OFFRE SUR LE PROJET NATIONAL CONVEYOR.

Le ministère de l'eau et de l'irrigation jordanien a annoncé, le 4 décembre 2023, avoir reçu une offre de l'un des consortiums pré-qualifiés sur le projet *Aqaba-Amman Water Desalination and Conveyance* (National Conveyor). Cette offre, soumise par un groupement composé des entreprises Vinci, Meridiam, Suez, Mapa et Orascom, a été ouverte en présence du Ministre de l'eau et de l'irrigation, du

comité spécial en charge du projet ainsi que du consultant américain CDM et d'un représentant du consortium. Les plis techniques et financiers vont maintenant être examinés et une décision sera annoncée prochainement. Pour rappel, le projet National Conveyor vise à construire une usine de dessalement à Aqaba, pour produire 300 M m3 d'eau potable par an, un pipeline de 445 km et une centrale solaire de 300 MW.

LIBAN

1. APPELS D'OFFRES POUR LA RÉHABILITATION DE L'USINE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE LA QUARANTAINE.

Un appel d'offres pour la réhabilitation de l'usine de tri de la Quarantaine a été lancé le 30 novembre par le Ministre de l'Environnement, Mohammad Yassine. En raison de sa proximité géographique, l'usine a été très endommagée lors de l'explosion du port de Beyrouth le 4 août 2020. À l'arrêt depuis, elle n'est plus en mesure d'assurer le tri des déchets pour la décharge officielle de Bourj Hammoud-Jdeidé (située à l'est du port de Beyrouth). Les déchets sont ainsi acheminés sans distinction de catégorie, ce qui empêche toute possibilité de recyclage ou de traitement spécifique. La supervision des futurs travaux a été confié au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui œuvrera aux côtés de la municipalité de Beyrouth et du ministère de l'environnement une fois l'appel d'offres attribué.

2. LÉGÈRE AUGMENTATION DES RÉSERVES EN DEVICES DE LA BANQUE CENTRALE À LA FIN NOVEMBRE.

Selon les dernières statistiques de la Banque du Liban, les réserves en devises étrangères à la fin du mois de novembre 2023 atteignaient 9,3 Mds USD. Cela représente une progression d'environ 134 M USD (+1,5%) par rapport aux réserves du mois d'octobre (9,1 Mds USD). Toutefois, en comparaison avec le mois de novembre 2022 (10,2 Mds USD), les réserves en devises étrangères ont baissé de 0,9 Md USD (-9%). Les réserves d'or ont quant à elle atteint 18,8 Mds USD, soit une hausse de +16% par rapport à novembre 2022 (16,2 Mds USD), dans un contexte de hausse marquée des cours mondiaux de l'or.

PALESTINE

1. FACILITÉS FINANCIÈRES ACCORDÉES AUX FONCTIONNAIRES PAR LES BANQUES PALESTINIENNES.

L'Autorité palestinienne paye les salaires de 140 000 fonctionnaires dont 30 000 environ dans la bande de

Gaza. Ces derniers ne recevaient que 80 à 85% de leurs salaires depuis novembre 2021 (et à hauteur de 50% à Gaza).

À la suite du déclenchement de la guerre, les fonctionnaires n'ont pas été payés en octobre et novembre à cause de l'interruption du versement des *clearance revenues* (recettes douanières) qui porte à 2,1 Mds USD la dette de l'Autorité palestinienne (AP) envers eux.

Pour pallier la rupture brutale de leurs revenus, les banques ont accordé en octobre aux fonctionnaires des facilités financières (équivalent à 50% de leurs salaires), à un taux de 3%, qui sera pris en charge par l'Autorité palestinienne. Le mécanisme coûterait environ 1M USD à l'AP par mois mais la dégradation de ses recettes publiques compromet la répétition de ce montage bancaire.

2. LA CHUTE BRUTALE DES REVENUS DES PALESTINIENS COMPLIQUE LE REMBOURSEMENT DE LEURS EMPRUNTS.

Première source de revenus privés dans les Territoires Palestiniens, les salaires des 200.000 Palestiniens qui travaillaient en Israël – dont la plupart des permis ont été révoqués – étaient en moyenne trois fois plus élevés que ceux des autres palestiniens. Ces palestiniens étaient les principaux détenteurs des prêts qu'ils ne seront a priori plus en mesure de rembourser.

L'Autorité monétaire palestinienne a demandé aux banques de suspendre tout nouveau crédit ne présentant pas de caractère d'urgence. Le moratoire de l'Autorité monétaire, sur le gel des remboursements des prêts bancaires jusqu'à fin janvier, qui pourrait être étendu, concerne pour l'heure tous les habitants de Gaza et en Cisjordanie, les fonctionnaires de l'Autorité palestinienne et les travailleurs palestiniens dont les permis ont été révoqués. Parallèlement, Un doublement des chèques sans provision a aussi été enregistré depuis le 7 octobre.

SYRIE

1. ARRÊT DU PROGRAMME D'AIDE ALIMENTAIRE GÉNÉRALE.

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a annoncé le 4 décembre l'arrêt de son programme d'aide alimentaire générale en Syrie à partir de janvier 2024 en raison d'un manque de financement. Déjà réduit de -40% au mois de juillet 2023, le programme apportait une assistance mensuelle à 2,5 millions de bénéficiaires. D'autres projets continueront cependant d'être déployés, tels que le programme de nutrition dédié à la petite enfance ou encore la réhabilitation de systèmes d'irrigation et de boulangeries. L'assistance du PAM à la Syrie s'élève depuis le début du conflit en 2011 à 4,8 millions de tonnes de denrées alimentaires d'une valeur de 3 Mds USD.

2. REVENDICATIONS DE LA DÉLÉGATION SYRIENNE À LA COP 28.

La délégation syrienne, qui n'inclut finalement pas Bachar El-Assad, souhaiterait obtenir des financements climat à la COP 28 afin de répondre aux impératifs d'atténuation et d'adaptation face au dérèglement climatique. Le Premier Ministre Hussein Arnous et le ministre de l'administration locale et de l'environnement Hussein Makhlof sont très virulents quant à la responsabilité des sanctions et des pays occidentaux vis-à-vis de l'incapacité de la Syrie à faire face à la crise climatique. Ces arguments sont contestés par des ONG qui craignent une instrumentalisation de la finance climat similaire à celle de l'aide humanitaire. La Syrie a déjà obtenu ces quatre dernières années de la part du Fonds Vert pour le Climat 1,9 M USD de subventions, dont 0,9 M USD déjà décaissés pour des projets d'assistance technique et d'évaluation des besoins. En 2021, le Fonds Adaptation a également approuvé un projet concernant les défis liés aux pénuries d'eau pour un montant de 10 M USD. Le projet est mis en œuvre par ONU Habitat, et 6,8 M USD ont déjà été décaissés.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES.
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr